

les pays inconnus de l'ouest. Le P. Denis Jamay dut rester pour le moment à Québec.

Le P. d'Olbeau était d'une constitution frêle, mais d'un zèle sans bornes. « L'on ne saurait exprimer, dit le P. le Clercq, la joie intérieure de cet homme tout séraphique, quand il se vit en état de témoigner à Dieu, à l'exemple de saint Paul, qu'il n'avait point d'autre ambition que d'amplifier le royaume de Jésus-Christ » (1).

Dès son arrivée à Tadoussac, il s'occupa à construire une chaumière dont une partie fut disposée en chapelle. Il y réunit les Français et les Sauvages. Il entreprit même de suivre les Montagnais dans leurs chasses au fond des bois afin d'apprendre leur langue, logeant dans leurs cabanes d'écorce, vrais réceptacles d'horreurs, tout grouillant de chiens, de vermines, en un mot d'une malpropreté qui défie toute description. Le Père avait la vue faible, et l'atmosphère de fumée dans lequel il lui fallait vivre jour et nuit, l'affecta au point qu'il en devint presque aveugle. Il dut retourner pendant quelque temps à Québec. Il en repartit le printemps suivant, descendit de poste en poste jusqu'au delà des Sept-Iles, annonçant l'Evangile aux tribus errant sur cette côte et même à des bandes d'Esquimaux rôdant dans ces parages (2).

A cette date, il y avait déjà longtemps que le P. Le Caron était absent de Québec. Son enthousiasme apostolique l'avait entraîné en des courses bien plus lointaines et bien plus aventureuses. Pendant que le P. Denis Jamay organisait la mission de Québec, veillait à la construction de la chapelle du fort et d'une résidence temporaire pour les Pères, il s'était rendu aux Trois-Rivières où il bâtit une chapelle pour commencer une mission sédentaire (3), puis à Montréal, où il trouva un grand nombre de sauvages à qui Champlain avait donné rendez-vous pour la traite des fourrures. Il vécut parmi eux, s'accoutuma à leur genre de vie, étudia leurs mœurs, essaya d'apprendre leur langue ; et quand Champlain et Pontgravé vinrent le rejoindre, il leur déclara sa résolution d'aller hiverner au pays des Hurons.

(1) *Etablissement de la Foi*, Vol. 1. p. 70.

(2) Sagard, *Histoire du Canada*, p. 26.

(3) « Il y dressa un autel, orné selon la pauvreté d'un lieu champêtre et sauvage. » *Etablissement de la Foi*. Vol. 1. p. 66.